

Intervention de Fatiha Saidi, Echevine de l'Egalité des chances
Vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales
Evere, le 3 décembre 09

Mesdames et messieurs,

Au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins et de l'administration communale d'Evere, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au sein de notre maison communale, maison de tous les citoyens.

En ma qualité d'échevine chargée de l'égalité des chances, je ne pouvais passer à côté de cette journée du 3 décembre, journée internationalement dédiée à la personne handicapée sans marquer une pause, un moment de réflexion, de partage et d'échanges.

Ce moment a été choisi autour d'une thématique sensible et délicate car elle touche à ce que nous possédons de plus intime : notre vie affective et sexuelle.

Nous, «personnes dites valides», «personnes dites «normales » revendiquons tous et toutes le droit d'aimer et de pouvoir être aimé, mais qu'en est-il des personnes handicapées que nous cataloguons peut-être trop vite «hors catégorie» en la matière ?

Proclamer la reconnaissance du droit à l'amour pour toute personne handicapée ne devrait ni nous choquer ni nous gêner ni nous inviter à la désapprobation.

Ceci étant, il ne faut pas proclamer la reconnaissance du droit à l'amour pour faire dans le politiquement correct ou par générosité humaniste car ce droit n'est pas une évidence ; bien au contraire, c'est un domaine extrêmement complexe.

La problématique ne s'appréhende pas de la même manière pour les personnes handicapées physiques que pour les personnes handicapées mentales.

Si la personne handicapée physique doit outrepasser le même regard curieux ou réprobateur de la société, elle peut cependant remettre en question les stigmatisations qu'elle subit, revendiquer ses droits, comme tout citoyen responsable.

Tandis que pour les personnes handicapées mentales, il n'en va pas de même car tout en reconnaissant leur droit à une vie affective, il faut le faire dans le cadre de leurs limites dans la prise de responsabilité et aborder, dans ce cadre, les questions de contraception, de parentalité, de risque d'abus sexuels...

En un mot, s'ingérer dans un domaine (ou gérer un domaine) en principe inviolable et trouver le moyen de le faire dans le respect de la dignité et de la pudeur des personnes handicapées mentales.

Chose plus facile à dire qu'à faire et c'est pour cette raison que nous avons décidé d'en parler ce soir sans tabou mais sans volonté d'exhibitionnisme ou de voyeurisme, dans un cadre global qui s'inscrit dans le droit de chaque individu ordinaire ou «extra-ordinaire».

Pour ouvrir ce débat nous avons choisi de vous faire découvrir le documentaire «à nos amours !» réalisé par Chergui Kharroubi, qui a su nous livrer une production forte, empreinte de respect, de pudeur et d'une sacrée dose d'émotion. A la suite de ce documentaire, Pascal Coquiart, prendra directement les rênes du débat et nous présentera nos invités, à savoir, outre Chergui que je viens de citer, Jean-Luc WASMES, directeur de «la Maisonnée», Huguette Vanderput, membre fondatrice de l'association le «Huitième jour» mais plus connue sous son nom de star de «maman de Pascal Duquenne», Jacqueline Pareys qui représente ce soir le groupe «vous et moi», qui a aimablement accepté de répondre à notre invitation et de témoigner. Elle est accompagnée par Guy Hubert, directeur psychopédagogique au sein du SISHAM.

Après ce débat, si nous avons changé notre regard et bousculé nos stéréotypes, si nous avons été convaincus que les personnes handicapées ont-elles aussi le droit aux sentiments et à l'amour, nous aurons atteint l'objectif escompté.

Je vous souhaite une excellente soirée et beaucoup de plaisir (n'y voyez pas malice !) en visionnant ce superbe documentaire.